ENSEMBLE SCOLAIRE OZANAM

UN ACCOMPAGNEMENT & UN PARCOURS
D'EXCELLENCE POUR TOUS

Contributions familiales à la scolarité et services associés

Année scolaire 2026-2027

Les tarifs sont mensuels et appliqués sur les 10 mois de scolarité (de septembre à juin).

Il convient d'additionner la contribution et le régime choisi si l'élève est demi-pensionnaire ou interne.
S'il est externe, la contribution sera appliquée.

Le prélèvement bancaire est le mode de règlement privilégié par l'établissement.
Les prélèvements sont effectués d'octobre à juin, soit 9 échéances.

Tarif mensuel *(par mois sur 10 mois)*		**Contribution des familles**	**Régime**		
			Demi-pensionnaire 4 jours *	**Demi-pensionnaire 5 jours ***	**Interne**
COLLEGES	Léontine Dolivet	77,30 €	97,50 €		
	Sainte Joséphine Bakhita	71,50 €	70,90 €		
LYCEE Frédéric OZANAM	Lycée Général et Technologique	92,80 €	101,20 €	126,90 €	386,30 €
	Lycée Nouveau Départ	87,30 €	69,20 €	86,70 €	346,20 €
	Lycée Professionnel	100,60 €	De 76,30 € à 91,50 €	De 96,40 € à 114,80 €	De 293,40 € à 349,60 €
CAMPUS Frédéric OZANAM	BTS statut Etudiant	145,30 €	De 45,10 € à 60,40 €	De 56,60 € à 75,80 €	De 225,70 € à 302,40 €
	BTS statut Apprenti		7,00 € le repas	20,90 € la nuitée	
Chambre double internat (selon critères de niveau et disponibilités)				98,50 €	

** Les tarifs varient suivant les formations suivies*
et prennent en compte le calendrier des périodes de formation en milieu professionnel.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à contacter la Comptabilité
compta@ozanam.bzh